



# COMBAT OUVRIER

Pour la construction  
d'un parti ouvrier  
révolutionnaire en  
Martinique et en  
Guadeloupe.  
Pour l'émancipation  
des peuples de  
Martinique et de  
Guadeloupe.  
Pour la reconstruc-  
tion de la IV<sup>ème</sup>  
Internationale.

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

SAMEDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1979

N° 34

PRIX : ANTILLES 1,50 F  
FRANCE 2 F

## Editorial

**LE BILAN EST LOURD, MAIS  
AUCUNE PASSIVITE  
AUCUNE SOUMISSION  
NE SONT DE MISE !**

Maisons détruites, routes désagrégées par l'action des vagues, bananeraies dévastées, plages ravagées... les destructions causées par "David" sont considérables.

Oui, le bilan est lourd. Il est même catastrophique. Mais dès maintenant, il faut se dresser pour crier bien fort que cela ne justifie ni la passivité, ni le défaitisme, ni l'esprit de soumission que d'aucuns s'efforcent déjà de véhiculer et d'inoculer à nos deux peuples de Martinique et Guadeloupe.

Si monsieur Bernier remplit son rôle en commençant - quelques heures à peine après le passage du cyclone - à vanter le système départemental et les bienfaits de la solidarité nationale, il est tout à fait condamnable que des hommes de gauche qui se proclament anti-colonialistes versent dans la même mélasse parce que les communes dont ils sont maires ont été très touchées.

Nous n'avons ni à pleumicher, ni à supplier pour obtenir que le gouvernement verse des crédits pour la réparation des destructions. Nous devons aussi refuser le chantage de la droite : "accepter les crédits versés par l'état français, c'est aussi accepter la domination coloniale"!

Nous rejetons catégoriquement ce raisonnement jésuitique de politiciens roublards.

Nous disons que l'impérialisme français nous doit infiniment plus que les quelques dizaines de millions qu'il verse aux Antilles en temps normal ou lors de cataclysmes. Car le pillage des Antilles, l'exploitation des travailleurs antillais ont depuis des années enrichi les capitalistes français et contribué - et c'est le cas encore aujourd'hui - à développer l'économie française.

Nul besoin de se mettre à plat ventre pour exiger que le gouvernement français intervienne pour la réparation totale des dégâts causés par un cataclysmes naturel. Et cela d'autant plus, que c'est ce gouvernement qui est à la tête des affaires ici. On voit mal qui d'autre pourrait mener l'action réparatrice sinon lui.

Mais de grâce, que les anti-colonialistes cessent de gémir et de pleurer. Que l'on sorte de la passivité. Il faut se mobiliser contre les effets dévastateurs de ce cyclone. Il faut renverser le courant. Il faut faire d'une mauvaise chose une bonne. C'est à toute la population qu'il faut demander aujourd'hui une participation effective pour commencer à rebâtir.

Si l'impérialisme français nous trouve debout, la tête relevée et mobilisés, il y a alors bien plus de possibilité de l'obliger à réparer qu'en lui tendant la main et en se mettant encore plus sous sa dépendance. On ne respecte que les gens qui sont forts et qui ont eux-mêmes le souci de leur propre dignité.

## APRES LE CYCLONE : FAIRE FACE !

Bien que le cyclone ne nous ait pas touché de plein fouet, les destructions sont considérables. Seule l'île de la Dominique a été atteinte de façon meurtrière. On compte déjà, au moment où nous écrivons, plus d'une dizaine de victimes alors que les recherches ne sont pas encore finies.

Il y a soixante mille sans abri. Pratiquement toutes les habitations ont été détruites. Les plantations de bananes, les arbres fruitiers, les cultures vivrières sont par terre. C'est une immense désolation qui règne dans cette petite île sœur. La richesse n'y était déjà pas le lot commun, aujourd'hui plus que jamais la disette et les souffrances vont hanter nos frères de Dominique.

### UN BILAN DESASTREUX

Les destructions en Guadeloupe et Martinique, où il n'y a pas eu de victime, sont aussi très importantes.

Le spectacle des bananeraies couchées, tous les bananiers cassés et déjetés dans la même direction est hallucinant. Même les cannes quand elles atteignaient une certaine taille ont été couchées et parfois arrachées par des rafales de vent qui travaillaient comme un immense sécateur, ou une grande cisaille qui fouillait dans les bosquets et les taillis les plus petits.

Les cultures vivrières elles aussi ont été soit inondées, soit arrachées par un vent qui parfois rasait le sol et le peignait littéralement, arrachant tout ce qui faisait asperité.

Les destructions auraient pu être encore plus vastes si ces rafales n'avaient eu pour caractéristiques d'être extrêmement brèves. Le vent soufflait à des vitesses qui en certains endroits ont dépassé les cent kilomètres/heure. Mais il n'a soufflé qu'en rafales pointues, incisives et, heureusement pour nous, qui retombaient en quelques secondes.

Mais ces milliers de coups de cisailles ont fini en quelques heures par créer de véritables trouées dans les arbres et dans les champs.

En Martinique, où le vent a soufflé plus fort qu'en Guadeloupe, des cases ont perdu leur toit. En particulier les communes du Nord - Lorrain, Sainte-Marie et Trinité ont souffert bien plus qu'ailleurs. Il faut dire que "l'œil" du cyclone passait à trois kilomètres de Trinité, en mer.

Mais à l'action des vents s'est ajoutée celle d'une mer déchaînée qui venait pendant des heures ronger les côtes. Le bilan aujourd'hui est des plus graves.

Certaines plages sont détruites dans la région de Sainte-Anne, Gosier. Celle de Sainte-Claire (Goyave) qui venait d'être aménagée par la municipalité a horriblement souffert.

### BASSE-TERRE FRAPPEE ENCORE

Basse-Terre une fois de plus a souffert et doit faire face à une nouvelle atteinte de la nature. La route de Vieux Fort a été mangée par la mer. Des destructions importantes ont endommagé le port lui-même. Les vagues ont déferlé jusqu'à l'intérieur du boulevard maritime.

Il y aurait encore de nombreux exemples à fournir.

### PREMIERE ACTION : EMPECHER LA FLAMBEE DES PRIX

Alors chacun se dit aujourd'hui que ces destructions qui atteignent profondément l'économie déjà fragile des Antilles



(Ph. GEBER)

vont aggraver la situation des pauvres. Les périodes de cyclone sont ainsi régulièrement suivies de montée vertigineuse des prix. Comme par le passé, les petits agriculteurs qui tous ont subi des pertes ne seront pas autant indemnisés que les gros. Là les différences sociales apparaîtront avec force. Les grandes plantations ont souffert autant que les petites. Mais les petites seront plus difficiles à remettre sur pied.

Une période de misère accrue menace les pauvres.

Mais ce n'est pas fatal.

Il tient à nous que les choses ne passent autrement qu'après les cyclones précédents. Le bilan fait, c'est dès aujourd'hui qu'il faut se mobiliser pour que les pauvres ne soient pas les seuls laissés-pour-compte de la situation.

Par exemple : que peut-on faire contre les hausses de prix ? La Préfecture a pris un arrêté de blocage provisoire des prix. Soit. Mais on sait comment ce genre de décision des gouvernants est inappliqué dans la pratique. Aucun gendarme n'ira jamais dans un grand magasin pour obliger un propriétaire à baisser ses prix. Aussi nous, nous devons nous organiser pour le faire.

Il s'agira d'établir une surveillance des prix dans tous les magasins.

Il s'agira de s'organiser pour intervenir dans les magasins qui font monter leurs prix. Il y a blocage officiel des prix ! Soit ! Faisons respecter le blocage, mais ne comptons que sur nos propres forces pour cela.

### RECONSTRUCTION, INDEMNISATION DOIVENT ETRE PLACEES SOUS CONTROLE POPULAIRE

Dans d'autres domaines, il en est de même : pour la question des indemnités des petits agriculteurs ou des gens qui ont perdu la toiture de leur maison ou la maison entière...

La question de l'indemnisation et celle des crédits qui seront versés aux deux îles pour faire face à la reconstruction doit être discutée publiquement. Le gouvernement, les élus, la préfecture devront nous rendre des comptes détaillés. Il faudra se mobiliser pour exiger de savoir quelles sommes sont débouquées et où elles vont.

Les petits agriculteurs en particulier devront être vigilants. L'expérience a mon-

tré que ce sont toujours les gros qui sont indemnisés de leurs pertes, les petits ne recevant que des miettes.

Face au problème du port de Basse-Terre qui va se poser avec acuité maintenant, il y a des solutions économiques pour la reconversion de la région. Le peuple de Basse-Terre, les travailleurs de la région de Basse-Terre, Saint-Claude, Baillif doivent exiger d'être les réels participants à tout plan qui sera mis sur pied. Il faut cesser de repousser le vrai problème. Il y a un avenir possible pour la région de Basse-Terre.

C'est une des régions les plus belles et les plus riches en possibilités touristiques des Antilles. Il faut aménager un plan de reconversion, établir un véritable projet de développement, démocratiquement discuté avec toute la population. Et ensuite il faut obliger, par la mobilisation et la lutte, le gouvernement français à la financer.

Il n'est pas possible de passer en revue ici les problèmes de chaque région - il y a aussi les Saintes, Désirade, Sainte-Marie, Trinité, Lorrain qui auront des problèmes. Mais dès maintenant, nous croyons nécessaire de se préparer, de s'armer moralement pour combattre la vague de passivité dont le pouvoir va tenter de submerger les Antilles.

Suite en page 2

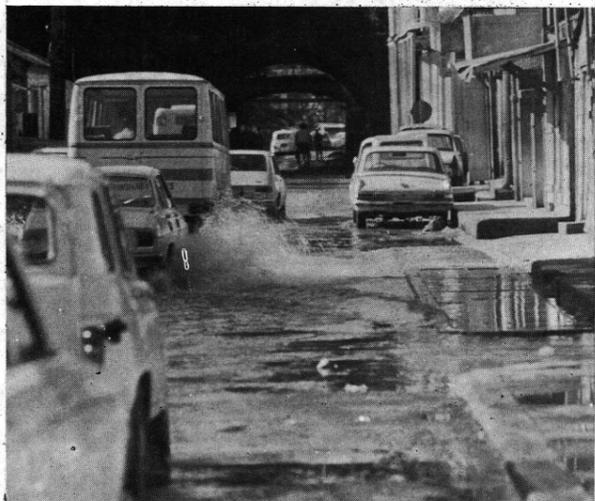
### A L'ATTENTION DE NOS LECTEURS

En raison des difficultés causées par le passage du cyclone David, la présente parution est retardée de plusieurs jours.

Autre conséquence : dans ces conditions, nous nous voyons dans l'obligation, étant donnée sa proximité avec celle-ci, de supprimer la parution de la semaine suivante.

La présente édition sera donc en vente jusqu'au Dimanche 9 septembre.

# INONDATIONS, DEGATS DES EAUX... RIEN N'A ETE FAIT POUR LES LIMITER



Les pluies qui ont accompagné le passage dans notre région du cyclone David ont de nouveau provoqué de spectaculaires mares d'eau autour de Pointe-à-Pitre. Certaines routes ont été carrément rendues impraticables une fois de plus.

Pourtant c'est surtout le vent qui a soufflé. La quantité d'eau tombée n'est pas ce qu'on a vu ici de plus imposant.

Il faut bien redire que l'administration de l'équipement est au dessous de tout. Cette administration, outre qu'elle est responsable d'un réseau routier construit en dépit du bon sens, se fiche éperdument de ce que régulièrement à chaque période de mauvais temps, l'eau inonde certains quartiers, ou coupe certaines routes.

De même, il faut aussi remarquer que les travaux d'entretien ne se font pas. Les bords de route et les canaux ne sont pas entretenus. Les arbres qui bordent ces routes ne sont pas redressés quand nécessaire, ni émondés. Et il faut bien admettre qu'une grande partie des fils électriques et téléphoniques ont été coupés par des arbres ou branches d'arbres

qui surplombaient ces fils.

Les vents causés par la proximité de "David" ont soufflé fort, mais sans qu'ils atteignent réellement l'intensité de cyclones partout. Mais même là où ils ont soufflé faiblement les dégats sont importants. En tout cas il est au moins une chose que la DDE (Equipement) peut faire, c'est tracer des canaux, poser des buses pour faciliter l'évacuation des eaux de ruissellement dans les points les plus touchés. Ceux-ci sont bien connus, une étude et des travaux d'aménagement les transformeraient rapidement si cette administration ne s'en fiche de tradition s'en occupait sérieusement.

Les habitants des points inondés ne doivent pas accepter cette situation. Ce n'est pas une fatalité d'avoir sa maison envahie par l'eau ou d'être obligé de patauger dans l'eau sale pour sortir de son quartier. Les gens ne sont pas des bêtes - et même les bêtes ne sont pas traitées ainsi - ils ont droit à certains égards. Il faut réclamer, exiger le début des travaux pour mettre fin à ces dégats causés par l'eau.

## PTT Capesterre Belle Eau LA PROTESTATION A PORTE SES FRUITS

Au mois de juillet dernier, le bureau de poste de Capesterre-Belle-Eau, à cause de nombreux colis postaux entassés tant dans la partie réservée au public, que du côté des employés, avait l'aspect d'un véritable dépôt. Il devenait de plus en plus difficile pour les usagers d'effectuer les différentes opérations telle que téléphoner, acheter des timbres etc. ... faute de place. De plus, pour une commune de plus de 18 000 habitants, avec une agglomération d'au moins 9000 personnes, il est scandaleux qu'il n'y ait qu'une seule cabine publique, qu'on ne peut d'ailleurs utiliser qu'aux heures d'ouverture du bureau (8h-12h, 14h-16h).

Du côté des usagers, un certain mécontentement commençait à se manifester. C'est ainsi qu'à la fin du mois de juillet, un tract de notre tendance a dénoncé publiquement ce scandale.

Cela a suffi pour que des mesures soient prises en ce qui concerne les colis. Ceux-ci sont actuellement stockés et livrés à leurs destinataires dans une salle de la Recette Perception. Comme c'est souvent le cas, c'est du provisoire, mais du provisoire qui peut durer. Mais cela ne règle qu'une partie du problème, celui concernant l'accès du public dans le bureau. Mais le problème du téléphone reste entier. Il y a toujours une seule cabine publique, et pas du tout de poste de téléphone en dehors du bureau.

Si la publication d'un tract a suffi pour obliger l'administration des PTT à améliorer la situation du bureau de Capesterre-Belle-Eau, cela montre de quoi est capable l'action du public. Cela montre aussi ce qu'il serait possible d'obtenir si la population entière se mobilisait et manifestait pour exiger que l'on ne se moque plus des usagers des différents services publics comme le font en ce moment : PTT, Radio, Télévision etc. ...

## FAIRE FACE suite de la page 1

### POUR UNE ACTION UNITAIRE

Aujourd'hui, contre cette nouvelle attaque de la nature et contre l'exploitation que voudra en faire le pouvoir il nous faut réagir énergiquement et de façon sensée. Il s'agit de l'avenir même de notre lutte.

Il est de l'intérêt des travailleurs et de nos peuples que ceux qui se réclament de la lutte d'émancipation sociale et politique réunissent leurs efforts - dans le respect mutuel - pour contrer la politique colonialiste de prise en main de nos peuples.

L'avenir dépendra de la capacité des organisations anti-colonialistes à proposer aux travailleurs et aux masses populaires autre chose que le spectacle de leurs divisions rendues stériles par trop de sectarisme. L'heure d'une action unitaire bien comprise est venue. A chaque organisation de le comprendre et aux travailleurs d'intervenir pour l'exiger de tous.

Georges RASSAMY

### MARTINIQUE

## TRACASSERIES POLICIERES CONTRE LES JEUNES

Si les gendarmes et les policiers se montrent incapables de retrouver l'auteur ou les auteurs des vols et des crimes perpétrés contre plusieurs femmes de l'agglomération de Fort de France, cela ne signifie pas que ces messieurs se montrent inactifs. Bien au contraire, les gendarmes semblent avoir le flair pour repérer à des dizaines de kilomètres à la ronde tout groupe de jeunes en interpellant le plus grand nombre possible, pour le cas échéant, les enfermer. Deux incidents survenus au cours du mois d'août mettent bien en lumière cette pratique.

C'est tout d'abord l'interpellation de six jeunes sur le territoire de la commune de l'Ajoupa-Bouillon, aux Gorges de la Falaise, interpellation effectuée par 40 gendarmes dépêchés sur ordre de la justice depuis la commune de Trinité ! Nous aimerions bien connaître les raisons qui ont pu pousser un magistrat à prendre la décision de requérir un tel concours de gendarmes pour mener à bien l'arrestation de ces 6 jeunes, qui ont dû être

relâchés pourtant quelques instants après. Remarquons aussi le rôle joué par les gendarmes de Trinité qui sont de tous les mauvais coups effectués contre les travailleurs et les jeunes de la Martinique depuis plusieurs années : en font foi les assassinats d'Ilmany et de Marie-Louise lors de la grève des ouvriers agricoles de 1974, l'incarcération du jeune Victor de Grand-Rivière en juillet de cette année.

Un deuxième incident, semblable, s'est déroulé à Sainte-Anne, sur la plage des Salines où ce sont plusieurs jeunes qui ont été arrêtés par plusieurs dizaines de gendarmes à la mi-août, sans que nous ayons plus de précisions sur la suite des événements.

En tout cas, ces deux incidents sont révélateurs de la tactique poursuivie par l'administration coloniale : mobiliser des dizaines de gendarmes pour le moindre incident dans lequel se trouve impliqué un jeune. Cette tactique a deux objectifs.

Tout d'abord, faire apparaître aux yeux de la population tout jeune comme étant un individu dangereux, un criminel en somme, puisque ce sont des dizaines de gendarmes qui viennent l'arrêter !

Ensuite, faire étalage de sa force et de ses moyens afin de terroriser un peu plus la population pauvre, afin de lui montrer que de toute façon quoi qu'elle fasse, les forces de l'ordre colonial sont là et seront là pour maintenir la domination française de ce pays.

Un tel calcul peut faire illusion quelques temps, mais on ne peut pas terroriser toute une partie de la population tout le temps. En tout cas, il y a une fraction de jeunes à qui cela ne fait plus peur et qui sont déterminés eux à faire respecter leur droit à vivre dignes et fiers dans leur pays.

Jacques BRUEL

### MARTINIQUE

## LA JUSTICE COLONIALE NE CHOME PAS

La justice coloniale n'a guère chômé en ce mois d'août. Bien au contraire, il semble que ces messieurs les magistrats et autres procureurs n'aient rien eu de plus pressé que d'instruire ou de régler un certain nombre d'affaires qui avaient été laissées en suspens ces derniers mois.

L'une de ces affaires a été l'affaire Oscar, cet enseignant du Marin agressé par le Proviseur du L.E.P. Olivieri. Les deux adversaires, Oscar et Olivieri, avaient porté plainte, et, comme par hasard, c'est Oscar que l'on voulait juger en plein mois d'août, le 10, plus exactement.

Aussi, le jour du procès, il y eut plusieurs dizaines de personnes, en majorité des membres du COREM (Comité de Résistance des Enseignants Martiniquais) auquel appartient Oscar pour soutenir ce dernier face aux juges colonialistes.

Le procès lui-même fut renvoyé, car dans la notification de l'inculpation à Oscar, il y avait un vice de forme.

Autre affaire, vieille elle aussi de plusieurs mois, celle dite de Trinité. Le juge d'instruction convoque près d'une quinzaine de personnes, parents, élèves et professeurs comme témoins à propos des événements survenus en Avril à la Cité Scolaire de Trinité. Après avoir fermé les établissements à la suite d'incidents de caractère raciste, le but de l'administration était de procéder à la réinscription des élèves et d'en exclure plusieurs.

Mais le projet de Matus et de Garcia, les deux proviseurs, avait été contrarié par les réactions des élèves, des parents et des professeurs présents à ce moment là, soit plusieurs centaines de personnes qui exigèrent et obtinrent la réouverture des établissements sans réinscriptions, ni sanctions.

L'administration n'a pu tolérer cela et c'est pourquoi elle semble désireuse de faire un exemple : ce n'est pas un hasard si la quinzaine de témoins convoqués se compose uniquement des personnes les plus actives lors des événements.

Troisième affaire, celle consécutive aux événements du 14 juillet au cours desquels une spectatrice devait trouver la mort. Les incidents avaient été déclenchés par la sauterelle avec laquelle les forces de police



Le 14 juillet sur la Savane :

La police donne l'assaut, quelques minutes plus tard tombait Mme Lacrampe. Elle devait décéder quelques jours plus tard à l'hôpital.

dirigées par le sieur Crépin avaient assailli les quelques dizaines de membres du Comité de Soutien aux Jeunes Emprisonnés qui avaient appelé à un rassemblement ce jour là.

Face des manifestants pacifiques, les policiers s'en étaient donné à cœur joie, frappant avec férocité et bousculant même des enfants ! C'est après cet assaut policier que la spectatrice fut ramassée inconsciente et admise en tant qu'asphyxiée à l'hôpital. Elle devait décéder 11 jours après sans avoir repris connaissance.

Bien entendu, c'est contre un certain nombre de militants et de sympathisants du Comité de Soutien que les policiers allaient

se retourner. C'est ainsi que depuis la fin juillet une demi-douzaine de personnes se sont vu convoquées à la police et interrogées afin de retrouver le ou les responsables de la mort de la spectatrice.

Là encore, l'état colonial auteur de violences suit une tactique qui lui est connue et accuse les anti-colonialistes et les démocrates de violence.

Mais le souvenir de la mobilisation pour la libération des jeunes emprisonnés est encore dans toutes les mémoires, et il suffira de peu pour que les jeunes se mobilisent encore, face aux nouvelles attaques de la justice coloniale, et qu'ils la contraignent à faire machine arrière.

# IRAN: DOUZE MILITANTS TROTSKISTES CONDAMNES A MORT

Quatorze militants trotskistes iraniens sont dans les griffes du régime sanguinaire de Khomeiny. Les Khomeinystes viennent - à leur manière sommaire habituelle - de condamner à mort douze de ces militants. Deux autres sont condamnés à la prison à perpétuité.

Nous nous élevons énergiquement contre une telle mesure. Et si nos camarades iraniens étaient exécutés, il s'agirait purement et simplement de l'assassinat de douze militants dévoués à la cause des opprimés.

Il est malheureusement à craindre que ces sentences dans le vent de répression brutale que fait consciemment souffler Khomeiny soient exécutées rapidement.

Le régime des religieux frappe aujourd'hui sur sa gauche et tente de se débarrasser de tous ceux qui pourraient constituer un pôle de regroupement pour les travailleurs qui refusent de voir le régime distatorial du Shah remplacé par un régime religieux tout aussi dictatorial. Khomeiny veut enlever toute possibilité qu'une opposition à son pouvoir islamique prenne naissance dans le pays.

Il se sert aujourd'hui de l'affaire kurde pour agir dans deux directions.

Il cherche d'une part à s'assurer que l'armée est prête à lui obéir, au doigt et à l'œil. Il la charge de réprimer les kurdes dans un combat difficile, et sanglant. Deuxièmement il profite de cette situation de nervosité et de tension générales pour dresser ses partisans contre tous les partis de gauche quels qu'ils soient, des révolutionnaires aux partis nationalistes kurdes ou d'autres partis d'obédience religieuse non chiite (religion de Khomeiny). C'est ainsi que le parti démocratique kurde



Trois des camarades iraniens en prison: Hamed Shahrabi, Mustafa Gorgzadeh, Kalubiz Lajejardi.

iranien (PDKI) est dissout et combattu militairement. Des dizaines de journaux sont interdits, le parti Socialiste des Travailleurs (trotkiste.) est interdit ...

Le pouvoir islamique se heurte actuellement à la résistance des kurdes. Mais il doit aussi faire face au refus des travailleurs iraniens d'accepter l'exploitation et les sacrifices sans

mot dire. Et c'est surtout d'eux que Khomeiny a peur. Car ce sont ces travailleurs qui tiennent en main les leviers essentiels de l'économie du pays.

## LA QUERELLE BERNIER-PARTI COMMUNISTE

# LA REGLE DU JEU RESPECTEE

Une vive querelle oppose la municipalité communiste de Pointe-à-Pitre au président du Conseil Général de droite Bernier. L'affaire en question qui a provoqué une réaction rapide et indignée de la part du conseil municipal et des communistes pointois a sa source dans une décision prise au Conseil général lors de la séance mouvementée du 6 août.

Au cours de cette séance, Lucien Bernier réussissait à faire supprimer à la ville de Pointe-à-Pitre 2 millions de crédits qui lui étaient destinés. Cette somme - partie de crédits du Fonds d'investissement des DOM (FIDOM) - était destinée à poursuivre les travaux de la Rénovation Urbaine.

S'appuyant - avec démagogie - sur les élus des communes rurales, Bernier faisait attribuer cette somme à l'aménagement rural.

Depuis cette décision, la municipalité a élevé de vives protestations contre ce qu'elle considère comme un mauvais coup de la droite; une manifestation de rue a même été organisée. Elle a tenu une conférence de presse et enfin rassemblé dans les enceintes de la mairie les représentants des différentes professions directement concernées par les éventuelles conséquences de la suppression des 2 millions de Francs, ainsi que de nombreux syndicats et organes de presse.

La Municipalité de Pointe-à-Pitre et avec elle le Parti Communiste Guadeloupéen, ont raison de protester de la sorte et de dénoncer cette mesquinerie de la majorité de droite du Conseil général et plus particulièrement ce coup bas de Lucien Bernier qui, profitant de l'absence de la plupart des conseillers généraux de gauche, a transféré aux communes rurales une subvention initialement prévue pour Pointe-à-Pitre.

Cela dit, nous ne pensons pas, comme la municipalité de Pointe-à-Pitre et le PCG, que le problème de fond et donc principal soit la simple restitution des 2 millions à la ville, aux dépens cette fois des communes rurales qui en ont bénéficié. Le véritable problème, c'est celui des budgets misérables qui sont alloués aux communes de la Guadeloupe.

Privées de moyens financiers, devant supporter des charges de plus en plus lourdes et qui le seront encore plus avec la réforme des collectivités, l'ensemble des communes de la Guadeloupe sont dans l'incapacité de réaliser nombre de travaux d'utilité publique.

Face à cette grande misère des communes rurales la moindre subvention accordée aux centres urbains prend figure d'une faveur spéciale. Et c'est précisément ce sentiment d'être des laissés-pour-compte des représentants des communes rurales que Bernier veut exploiter pour pénaliser l'opposition communiste qui a la gestion de Pointe-à-Pitre.

Opposer les communes rurales aux centres urbains ne peut aboutir qu'à une misérable querelle entre gestionnaires municipaux. Etant donné ce qu'est et veut le PC et ses élus, étant donné qu'eux aussi se cantonnent dans la gestion municipale limitée aux seules ressources de la commune et aux maigres crédits restés par l'Etat, la querelle présente reste sur un terrain très étroit

Bien évidemment nous sommes les premiers à dénoncer le mauvais coup de Bernier. En voulant gérer la municipalité de gauche de Pointe-à-Pitre, c'est aussi aux travailleurs que s'en prend Bernier. Et il ne défend pas plus pour autant les travailleurs et les populations des campagnes.

Mais on ne peut se contenter de discuter le seul mauvais coup de Bernier sans mettre en lumière le mauvais coup permanent de l'état qui oblige les communes à vivre chichement et cela au détriment des intérêts des travailleurs dont les besoins en logement et équipement sociaux et

culturels en tout genre ne sont pas satisfaits.

A travers l'affaire qui oppose Bernier à la municipalité de Pointe-à-Pitre c'est surtout cela qu'il faut mettre en lumière. S'il n'y avait pas pénurie de crédits, le magouillard policier qu'est l'individu Bernier n'aurait pas pu combiner son mauvais coup.

S'il était certain, (lui et les autorités coloniales qui le laissent agir ainsi), que la municipalité pointoise aurait mobilisé tout le peuple de Pointe-à-Pitre contre son mauvais coup, il aurait hésité avant de le commettre.

Mais Bernier sait que le PCG est ce qu'on appelle "un parti responsable", et qu'il est très respectueux de la règle du jeu politique en vigueur.

Alors, de mobilisation réelle, il n'y en aura point et cette querelle restera bien au niveau de ce qu'elle a l'air d'être, une bagarre autour d'une miette, sans que les vrais problèmes soient posés.

J.I.

## FORT-DE-FRANCE: le scandale des loyers

# IL EST POSSIBLE D'Y METTRE FIN

Depuis le 1er juillet, uneloi a libéré les loyers du "secteur libre". Les propriétaires d'appartements ou d'immeubles ont désormais le droit d'augmenter le montant de leurs loyers à leur guise, ce qu'ils ne se privent pas d'ailleurs de faire à l'occasion par exemple d'un changement ou d'un renouvellement de bail, ou même tout simplement en cours de location. Ainsi les locataires se voient imposer des loyers exorbitants pour le moindre logement, et le problème est particulièrement crucial à Fort-de-France où la crise aiguë du logement permet aux propriétaires de faire la loi et de demander les loyers qu'ils veulent car ils sont assurés de trouver toujours des locataires.

On voit bien souvent de véritables taudis, sans confort et mangés par la vermine, loués par des propriétaires peu scrupuleux à des prix 3 à 4 fois supérieurs à leur valeur, et il est courant de voir des deux-pièces minables loués à Fort-de-France pour 900, 1000 ou même 1200F par mois. Et point n'est besoin d'aller au centre-ville, ou dans les quartiers dits "chics" pour trouver ce genre de loyers. On les rencontre dans tous les quartiers populaires et à la périphérie de la ville, et ce sont bien souvent des logements extrêmement modestes qui sont loués à des prix excessifs.

Quant aux logements corrects, c'est-à-dire possédant le confort, un nombre de pièces suffisant pour loger une famille sans promiscuité gênante, et des installations solides et en bon état, un aspect propre et avenant, ils sont pratiquement inabornables pour les travailleurs. Car là, les loyers grimpent à une allure vertigineuse et se situent entre 1500 et 3000F par mois. Ce type de logements, appartements ou villas, est d'ailleurs réservé à une catégorie de privilégiés, fonctionnaires ou petits bourgeois, et les simples travailleurs, ouvriers ou employés n'y ont pas accès.

La nouvelle loi va rendre la situation encore plus difficile pour des milliers de gens, qui verront augmenter considérablement la part réservée au loyer dans leur budget mensuel. On peut considérer à l'heure actuelle que le logement représente

environ le tiers, ou le quart dans le meilleur des cas, du budget d'une famille ouvrière à Fort-de-France, et pour des conditions de confort et d'hygiène bien loin d'être satisfaisantes. Cette proportion est nettement exagérée, mais elle ne fera que croître dans les mois qui viennent car tous les coups sont désormais permis aux propriétaires et leur rapacité va pouvoir se donner libre cours, aux dépens des locataires.

Ce problème est très grave, car il concerne la vie de dizaines de milliers de gens,

travailleurs pour la plupart, qui sont obligés pour trouver un toit de passer par les conditions de propriétaires avides et sans scrupules.

Mais justement, une telle situation n'est pas inéluctable et les locataires, bien qu'isolés et éparpillés, ont quand même les moyens de se défendre face aux exigences démesurées des propriétaires.

Il ne faut pas compter pour cela, comme le recommande l'URCM (Union régionale des consommateurs de la Martinique) sur l'intervention du préfet pour venir en aide aux victimes des loyers abusifs. C'est aux locataires eux-mêmes de s'organiser, de se réunir, de se regrouper, et d'entamer une action pour mettre un frein aux abus des propriétaires, et même les stopper. Ce n'est que contraint et forcé par une protestation massive et une mobilisation effective des locataires que le préfet prendra en compte leurs réclamations. C'est donc par là qu'il faut commencer.

Bien sûr, les associations de consommateurs s'indignent. Mais les protestations verbales ne sauraient suffire. Il faut que les locataires eux-mêmes créent des comités, des syndicats, qu'ils définissent leurs revendications, fassent appel à des avocats pour étudier les tours et les détours des lois en matière de logement, sachent exactement quels sont leurs droits dans ce domaine (ce que la plupart du temps les locataires ignorent) et envisagent des actions destinées à faire céder pouvoirs publics et propriétaires récalcitrants.

Il est possible, par un tel mouvement d'ensemble, d'arriver à des résultats concrets. L'augmentation incontrôlée des loyers pourrait ainsi être arrêtée, ou tout au moins freinée, et les propriétaires, sachant qu'ils ont devant eux un mouvement organisé de locataires mécontents et prêts à se défendre, regarderaient sans doute à deux fois avant de se risquer à imposer une nouvelle hausse des loyers.



Des loyers exorbitants pour des logements inconfortables.

C.G.

# TROIS ANS DE PLAN BARRE : LA DROITE INQUIETE

Le troisième anniversaire de la prise de fonction de Barre a été l'occasion pour la plupart des politiciens et des commentateurs politiques en France de dresser un bilan de son action. Ce bilan leur est apparu d'autant plus opportun que ces trois ans représentent le délai que s'était fixé Barre pour "redresser" l'économie française.

C'est un bilan négatif que la plupart des politiciens et des journaux (même ceux de droite) ont en général tiré. Des critiques se sont faites, jusque dans les rangs du parti giscardien, pourtant soutien ferme de la politique de Barre. Ainsi on a pu entendre Roger Chinaud, président du groupe parlementaire UDF, qualifier le bilan de Barre de "pas tout à fait satisfaisant". Certains sont même allés jusqu'à dire que les jours de Barre étaient comptés.

Qu'est-ce qui justifie cette grogne ? Les capitalistes qui défendent les politiciens bourgeois sont-ils mécontents ? Non, ils sont même tout à fait satisfaits de la politique de Barre, et ils le disent d'ailleurs. Grâce à l'action de Barre ils ont l'espoir de traverser la crise aux moindres frais. Les plans Barre ont été synonymes pour eux de subventions de toutes sortes, et par milliards. La crise ne les a pas empêchés, non seulement de sauvegarder leurs profits, mais qui plus est de les augmenter. Tous les observateurs s'accordent en effet pour reconnaître



une hausse substantielle des profits des grosses entreprises. Cette aisance financière retrouvée, les patrons la doivent en grande partie aux augmentations de leurs prix de vente (les prix industriels sont libres...) et au blocage des salaires qui est en fait une ré-

duction du pouvoir d'achat des travailleurs compte tenu de l'inflation.

Ce n'est donc pas la situation de leurs maîtres qui inquiète les politiciens bourgeois. Ce qui les inquiète en réalité ce sont les réactions éventuelles de la classe ouvrière française aux agressions du plan Barre. Les mesures anti-ouvrières se sont, ces derniers mois, accélérées, notamment avec la politique de la "vérité des prix" qui provoque des hausses fréquentes en premier lieu dans les domaines contrôlés par l'Etat (transport, PTT, logements, gaz, électricité, essence...). Les politiciens bourgeois sentent monter le mécontentement populaire et s'ils ne vont pas tous, comme l'Aurore (journal d'Her-sant) jusqu'à conseiller la démission de Barre, ils ne le pressent pas moins de faire quelques concessions.

Ils ont toutes les raisons d'être dans un tel état, parce qu'il n'est pas exclu que les travailleurs français fassent entendre qu'il ne leur est plus possible d'accepter la situation présente. Il est bien possible que, dans les mois qui viennent, ils se décident à bousculer la passivité des organisations de gauche et à engager réellement la lutte contre le plan Barre. Il n'y a de toutes façons pas d'autre choix.

Noël CANTIUS

## CENT MILLIONS D'ENFANTS EXPLOITES DANS LE MONDE

Selon un rapport du bureau international du travail (BIT) près de cent millions d'enfants dans le monde sont contraints de travailler.

Toujours d'après ce rapport c'est l'Inde qui en la matière se situe au premier plan avec 16 millions et demi d'enfants travaillant dans des conditions le plus souvent inhumaines. Ainsi l'étude faite par le BIT révèle qu'un groupe de fabricants d'allumettes emploie en tre vingt et vingt huit mille enfants qui travaillent de 3 heures du matin à 19 heures et parmi lesquels certains n'ont que 5 ans.

Dans cette exploitation éhontée des enfants, la Colombie et le Maroc suivent d'assez près l'Inde. L'on trouve dans les mines de charbon de Colombie 3 millions d'enfants qui assurent leurs huit heures de travail et souvent dans les galeries de 280 mètres de profondeur ou il n'existe aucune mesure de sécurité.

Quant au Maroc ses manufactures de tapis emploient une main d'œuvre féminine de sept à douze ans non rémunérée et travaillant dans des conditions d'hygiène et de sécurité inadmissibles.

Voilà un constat éloquent quant à la barbarie que constitue le monde capitaliste dans lequel vit aujourd'hui l'humanité.

Car, si à l'heure où des hommes vont sur la lune et sont en mesure de prévoir et de maîtriser des phénomènes naturels, il y a encore des millions d'enfants qui travaillent, et souvent depuis l'âge de 5 ans, c'est bien le profit et la concurrence effrénée qu'impose le profit qui en sont responsables.

Un exemple probant est encore celui de la Thaïlande qui arrive à produire des tissus vendus bon marché en Europe grâce à l'exploitation de milliers de fillettes.

Privés de moyens financiers qui leur permettent d'investir dans des machines et des techniques plus perfectionnées, et dans le même temps obligés d'avoir des produits compétitifs sur le marché mondial, les pays sous-développés et certains pays pauvres du monde occidental (Italie, Portugal) ont systématiquement recourus à la main d'œuvre bon marché, et quelle main d'œuvre est meilleur marché que la main d'œuvre infantile ?

Ces pays sous développés, retardataires, veu-



lent deux ou trois siècles après les pays riches refaire le chemin qui a permis à ceux-ci de se développer. Mais ce qui ajoute au tragique de cette situation, c'est que même cette exploitation forcée des enfants, si elle ajoute aux profits de quelques entreprises capitalistes, ne permettra pas le développement de ces pays.

Marché et économie mondiaux sont dominés par les pays impérialistes riches. En définitive c'est la domination impérialiste mondiale qui contraint les pauvres pays à utiliser des méthodes barbares d'accumulation de capital, accumulation toute théorique puisque en fin de compte le fruit de cette exploitation va le plus souvent enrichir les trusts internationaux.

Le travail des enfants, comme toute

l'exploitation et le pillage dans les pays du Tiers-Monde, comme l'exploitation dans les pays riches eux-mêmes ne disparaîtront qu'avec la lutte acharnée des pauvres à l'échelle mondiale.

Ce n'est pas à cette conclusion que veulent arriver les propagandistes de "l'année de l'enfant". Mais ce coin du voile qui à cette occasion timidement levé sur un aspect particulièrement révoltant de l'exploitation, peut permettre à ceux qui veulent penser et réfléchir d'aller aux conclusions qui s'imposent : c'est à dire à prendre conscience que c'est ce monde tout entier qu'il faut changer.

Jean IGNACE

### NOUVELLE-CALÉDONIE

## AGRESSION COLONIALISTE

Le gouvernement français a profité d'une manifestation pour tenter de porter des coups au mouvement indépendantiste dans le TOM qu'est la Nouvelle Calédonie. Les manifestants protestaient contre le licenciement de 6 maîtres auxiliaires du lycée La Pérouse pour les remplacer par des titulaires métropolitains. Il est à noter que l'un des enseignants licenciés appartient au mouvement indépendantiste Palika (Parti de Libération Kanak). La manifestation a donné lieu à des violences inouïes, tant contre les militants canaques que contre les lycéens, d'ailleurs européens pour la plupart.

Les gendarmes mobiles déchainés font

20 blessés dont 3 très gravement. Des passants sont sauvagement frappés ainsi qu'un journaliste martiniquais de FR3 qui sera blessé.

Un certain nombre de personnes ont été arrêtées à l'issue de ces affrontements, et auraient été libérées le 25 août, à en croire le communiqué officiel, suant l'hypocrisie, diffusé par les services de M. Djoud.

Le secrétariat des DOM-TOM, tentant de justifier ses agissements, affirme qu'il n'y a pas eu de licenciement, mais "un simple préavis adressé tout-à-fait régulièrement à sept maîtres auxiliaires (mettant) fin à leur contrat". Ce tour de pas-

se-passe n'a semble-t-il pas convaincu les enseignants licenciés, non plus que l'argument selon lequel "il est évidemment fantaisiste de vouloir lier les décisions aux options politiques de l'un des maîtres-auxiliaires concernés".

C'est à croire que les colonialistes, notamment français, se refusent à tirer toute leçon de l'histoire récente. Les expériences de l'Indochine et de l'Algérie sont pourtant là pour prouver que ni les tracasseries administratives, ni la répression, ni les communiqués mensongers n'empêchent les peuples de se libérer, tôt ou tard, de l'oppression coloniale.

## EMIGRATION

FRANCE - CONTRE  
LES AUGMENTATIONS, TOUS EN  
LUTTE DES LE 3 SEPTEMBRE !

La CGT a annoncé une semaine d'actions revendicatives à partir du 3 septembre 79. La direction de ce syndicat ré-pond là au mécontentement de plus en plus grand chez les travailleurs en France. La rentrée s'annonce en effet très dure : hausse des transports (22% d'un coup pour le métro), hausse des loyers, des frais de chauffage, de l'essence et de tous les tarifs en général. Et les salaires n'ont pas suivi. Nombre de travailleurs se serrent d'avantage la ceinture. Le chômage atteint chaque jour des couches plus larges de travailleurs.

Face à cela les différents syndicats n'ont pas choisi de se mettre d'accord pour organiser une riposte importante. Les raisons qu'ils donnent pour justifier leurs désaccords sont moins sérieuses les unes que les autres. La CFDT "vexée" par le fait que la CGT a pris "seule" l'initiative de l'action propose de rencontrer celle-ci... après la semaine d'action. Tous les prétextes sont bons pour ne pas prévoir une lutte ensemble.

Les directions syndicales se jouent des travailleurs. Elles ne font rien pour engager une lutte véritable. Les travailleurs ne doivent pas compter sur elles pour se mobiliser et entrer en lutte. A plusieurs occasions des travailleurs syndiqués à telle ou telle confédération ont fait grève avec leurs camarades alors même que leur syndicat n'avait pas appelé à faire grève. Les travailleurs sont bien capables de défendre leurs intérêts par-delà les décisions des bureaucrates qui veulent choisir pour eux à la tête des syndicats. Ils sauront le montrer en participant massivement, cégétistes ou non, à la semaine d'actions commençant le 3 septembre. Les travailleurs antillais de l'émigration pourront, cette semaine là, manifester leur colère contre la bourgeoisie et le gouvernement français qui les ont contraints à venir en France pour y retrouver chômage et misère.

### ACQUITTEZ

Victor et Georges  
Boutrin !

Les 19,20 et 21 septembre, Victor et Georges BOUTRIN, deux militants du P.P.M., vont être jugés par la Cour d'Assises de Versailles pour le meurtre d'un nervi de la droite, JALTA, lors des élections de mars 1978.

Avec ce procès, ce sont les militants d'opposition que le gouvernement veut sanctionner. Il refuse en effet que dans la population antillaise se fassent entendre d'autres voix que celles qu'il veut bien écouter. Et, de ce fait, les condamnations risquent d'être lourdes car ce sont des condamnations pour l'exemple.

Avec les autres organisations de l'émigration, Combat Ouvrier participe à un Comité d'action pour la libération des frères BOUTRIN qui a déjà organisé deux réunions d'information. Des tracts ont été diffusés qui ont reçu bon accueil au sein de l'émigration antillaise. Il faut se mobiliser pour que Georges et Victor BOUTRIN soient acquittés.

Deux réunions sont prévues dans la Région Parisienne et à Paris :

- le 7 septembre 1979 à 19h30  
Salle du Théâtre Noir  
23, rue des Cendriers  
Métro : Père Lachaise ou Ménilmontant.

- le 18 septembre 1979 à 19h30  
Salle de l'AGECA  
177, rue de Charonne  
Métro : Alexandre Dumas.

### COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance :

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

Combat Ouvrier

B.P. 145

75023 PARIS CEDEX

Impression

CIF Pointe-à-Pitre

Commission paritaire

N° 51728